

IV

FAVEURS OBTENUES.

CAP.—Guérison d'un mal de gorge par l'usage des *Roses Bénites*.—Un jeune homme travaillant sur un *steamer* manque le pied et tombe à fond de cale à une profondeur de *vingt-cinq* pieds. En tombant, il se recommande à la Vierge du Cap, et il se relève de la chute, où tout le monde le croyait mort, sans contusion, sans douleur, sans la moindre égratignure. Trois jours auparavant, une jeune fille de 18 ans, en visitant un bateau amarré au quai, glisse sur la passerelle, tombe dans le courant, profond en cet endroit de *dix-huit* pieds, et disparaît sous l'eau. Les autres personnes présentes la croient infailliblement perdue. Cette jeune fille avait toujours eu une dévotion particulière à la Reine du saint Rosaire. Cette compatissante Mère ramena à la surface du rapide courant sa pieuse Protégée, qu'une main dévouée remplaça tranquillement sur le quai ; la jeune fille n'avait senti aucune peur ni émotion : tranquille au fond de l'abîme, elle invoquait avec confiance Marie ; ramenée à la surface des eaux, elle retourna au village, tranquille, gaie, sans frisson, quoique l'eau fût encore glaciale, et le lendemain, pleine de santé et de forces, elle allait prendre un emploi dans la honorable famille des Trois-Rivières.

UN TÉMOIN.